

Département
Haute-Loire

E X T R A I T
du Registre des Délibérations du Comité Syndical
de l'EPAGE Loire Lignon

Séance du 9 juillet 2025

Date d'envoi de la convocation : 4 juillet 2025

Conseillers en exercice : 33

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le :

Présents ou représentés : 17

Délibération n°: 202507-05

Pouvoirs : 3

Excusés : 16

Objet : Marché supérieur à 40 000€ HT : étude d'élaboration d'un plan pluriannuel de gestion et d'entretien des cours d'eau dans le cadre du PEP (programme d'étude préalable) en vue de l'élaboration du PAPI

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, régulièrement convoqué, s'est réuni le 9 juillet 2025 à 19h, Salle du Conseil Municipal, en mairie de BRIVES CHARENSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER, Président de l'EPAGE Loire Lignon.

Étaient présents :

Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay : BRINGER Jean-Paul – BEAUMEL Jean-Paul - FILERE Michel – LOMBARDY Sandra Communauté de Communes Loire Semène : ARNAUD Sébastien – BOMPUIS Yves Communauté de Communes Haut Pays du Velay : CIBERT Gilles Communauté de Communes du Haut-Lignon : / Communauté de Communes des Sucs : / Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal : DELABRE Philippe Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron : FAURE Cyril – MONCHER Jean-Pierre Communauté de Communes Cayres Pradelles : CATHONNET Philippe – BRUCHET Lionel Communauté de Communes Montagne d'Ardèche : VALETTE Charles – BRUN Claude Communauté de Communes des Monts du Pilat : THOUAMY Denis Communauté de Communes Ambert Livradois Forez : SAVINEL Jean Loire Forez Agglomération : / Communauté de Communes Val'Eyrieux : ROCHE Françoise

Avaient donné pouvoir :

Communauté de Communes Marches du Velay-Rochebaron : MONTAGNON Jean-Philippe (pouvoir donné à MONCHER Jean-Pierre)

Communauté de Communes Haut Pays du Velay : DURIEUX Pierre (pouvoir donné à CIBERT Gilles)

Communauté de Communes des Monts du Pilat : BONNEFOY Régis (pouvoir donné à THOUAMY Denis

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

VU le Code de la Commande Publique,

L'EPAGE Loire Lignon s'est inscrit dans une démarche de PEP (programme d'études préalables) en vue de l'élaboration d'un PAPI (programme d'actions pour la prévention des inondations).

Aussi, il convient de lancer une consultation en vue de retenir un bureau d'étude pour réaliser cette prestation.

- **Objectifs de l'étude :**

La prestation a pour objet l'élaboration du dossier de candidature du programme d'études préalables (PEP) au PAPI de l'EPAGE Loire Lignon.

L'élaboration du dossier du PEP et sa mise en œuvre ont ainsi pour objectifs :

- d'établir un état des lieux des connaissances sur le risque inondation permettant de construire une stratégie d'intervention (diagnostic /connaissances) sur un périmètre d'action pertinent, en s'appuyant sur les études précédemment conduites par la collectivité.
- de finaliser le travail engagé par l'EPAGE Loire Lignon depuis 2020 .
- de structurer le cadre d'intervention de la démarche du PAPI en termes de gouvernance de projet, de concertation et de consultation et de créer une dynamique avec les EPCI et les parties prenantes concernées
- de définir un programme d'études et d'actions qui viendront eux même alimenter le diagnostic et la stratégie de la gestion du risque inondation du futur PAPI complet.
- de proposer des actions concrètes sur les volets non structurels (axe 1 à 5) dès la validation du dossier de candidature.

Cette prestation permettra de disposer d'une présentation générale du territoire (contexte physique, milieux naturels, activités humaines, ouvrages hydrauliques...) ainsi que d'un diagnostic le plus exhaustif possible au regard et en complément des études existantes afin de bien identifier les différents stades d'études et d'actions à engager dans le PEP selon la vulnérabilité du territoire aux inondations et les secteurs à enjeux : études préalables, études de diagnostics, études environnementales, études AVP, études réglementaires...

Le diagnostic et la stratégie devront être partagés pour permettre de prendre la mesure du risque et d'identifier les priorités d'actions à faire figurer dans le dossier de candidature: ils constituent un outil d'aide à la décision à destination des acteurs locaux pour éclairer leurs réflexions sur les choix les plus adaptés aux problèmes identifiés et aux contraintes locales.

Cette étude comporte 4 phases :

- Phase 1 : diagnostic du territoire
- Phase 2 : méthodologie du projet
- Phase 3 : élaboration du programme d'actions
- Phase 4 : rédaction du dossier de candidature du programme d'études préalables

- Montant estimatif de l'étude: 150 000 € TTC

- Début de l'action : juillet 2025 pour une durée maximale de 3 ans

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, à l'unanimité :

- APPROUVE la réalisation de l'étude comme défini ci-dessus ;

- AUTORISE le Président de l'EPAGE Loire Lignon à lancer la consultation et à signer le marché dont les caractéristiques essentielles sont énoncées ci-dessus et tous documents y afférents pour un montant total prévisionnel de 150 000€ TTC ;

- DIT que les crédits nécessaires à l'exécution de la présente délibération ont été prévus en section d'investissement du budget primitif 2025 de l'EPAGE Loire Lignon ;

Fait le 9 juillet 2025 à Brives Charensac,
Tous les membres présents ont signé au registre.

La Secrétaire de séance



Sandra LOMBARDY

Le Président de l'EPAGE Loire Lignon,

Jean-Paul BRINGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

